



« Urgence sociale, urgence des luttes »

vendredi 18 janvier 2019, par [Bariaud](#)



**Urgence sociale
Urgence des luttes**

Depuis deux mois, le pays connaît une situation inédite. Le mouvement des Gilets jaunes exprime la colère de ceux qui ont toutes les difficultés à joindre les deux bouts face à un pouvoir politique qui les méprise. Dans les entreprises, il y a de nombreuses luttes sur les salaires et l'emploi. Le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer, les salaires n'augmentent pas, les retraites diminuent, alors que les prélèvements divers ne cessent de croître, et qu'il y a de moins en moins de services publics, que la précarité est généralisée, que se loger devient de plus en plus inabordable. « Les illettrés », « les réfractaires au changement », ceux « qui ne traversent pas la rue pour trouver du travail », « qui n'ont pas le sens de l'effort », expriment sous des formes inédites leur ras le bol d'être pressurés, sans jamais voir une quelconque amélioration de leur situation. Ce sentiment d'injustice a été alimenté par, la suppression de l'ISF, en faveur de ceux qui vivent du travail d'autrui « les premiers de cordée ».

Face à cette colère, le président de la République en fondé de pouvoir du patronat, s'est moqué du monde. Si la hausse des carburants est abandonnée, l'annulation de la CSG pour les retraités est de l'enfumage. Seuls les retraités célibataires ayant un revenu fiscal de référence (RFR) inférieur à 22354 € ou les couples ayant un RFR inférieur à 34 200 € sont concernés par cette annulation. L'augmentation du Smic de 100 € n'est qu'une anticipation de la prime d'activité, déjà prévue dans le budget 2019. Mais pour en bénéficier, il faudra en faire la demande ! Rien pour la revalorisation des pensions, limitée à 0,3%, alors que l'inflation va dépasser les 2% en 2019. Rien pour les privés d'emplois, mais au contraire, la poursuite de la remise en cause de leur indemnisation. Rien à payer pour le patronat, si ce n'est une prime de fin d'année à son bon vouloir et déductible, et les heures supplémentaires désocialisées. Les grands épargnés de ce discours sont les actionnaires, le patronat et les plus riches : aucune contribution ne leur est imposée. Pas question de changer de cap : la réforme des retraites, la réduction du nombre de fonctionnaires et la réforme de l'Etat, avec le transfert de missions au privé et le développement de l'emploi précaire au détriment de l'emploi de titulaires, seront maintenus !

Pourtant de l'argent il y en a et à foison !

Pour les 40 plus grandes sociétés françaises, 2018 a été une année record en matière de redistribution de dividendes aux actionnaires, avec un total de 57,4 milliards d'euros, soit 13% de plus qu'en 2017.

Depuis deux mois, le pays connaît une situation inédite. Le mouvement des Gilets jaunes exprime la colère de ceux qui ont toutes les difficultés à joindre les deux bouts face à un pouvoir politique qui les méprise. Dans les entreprises, il y a de nombreuses luttes sur les salaires et l'emploi. Le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer, les salaires n'augmentent pas, les retraites diminuent, alors que les prélèvements divers ne cessent de croître, et qu'il y a de moins en moins de services publics, que la précarité est généralisée, que se loger devient de plus en plus inabordable. « Les illettrés », « les réfractaires au changement », ceux « qui ne traversent pas la rue pour trouver du travail », « qui n'ont pas le sens de l'effort », expriment sous des formes inédites leur ras le bol d'être pressurés, sans jamais voir une quelconque amélioration de leur situation. Ce sentiment d'injustice a été alimenté par, la suppression de l'ISF, en faveur de ceux qui vivent du travail d'autrui « les premiers de cordée ».

Face à cette colère, le président de la République en fondé de pouvoir du patronat, s'est moqué du monde. Si la hausse des carburants est abandonnée, l'annulation de la CSG pour les retraités est de l'enfumage. Seuls les retraités célibataires ayant un revenu fiscal de référence (RFR) inférieur à 22354 € ou les couples ayant un RFR inférieur à 34 200 € sont concernés par cette annulation. L'augmentation du Smic de 100 € n'est qu'une anticipation de la prime d'activité, déjà prévue dans le budget 2019. Mais pour en bénéficier, il faudra en faire la demande ! Rien pour la revalorisation des pensions, limitée à 0,3%, alors que l'inflation va dépasser les 2% en 2019. Rien pour les privés d'emplois, mais au contraire, la poursuite

de la remise en cause de leur indemnisation. Rien à payer pour le patronat, si ce n'est une prime de fin d'année à son bon vouloir et défiscalisée, et les heures supplémentaires désocialisées. Les grands épargnés de ce discours sont les actionnaires, le patronat et les plus riches : aucune contribution ne leur est imposée. Pas question de changer de cap : la réforme des retraites, la réduction du nombre de fonctionnaires et la réforme de l'Etat, avec le transfert de missions au privé et le développement de l'emploi précaire au détriment de l'emploi de titulaires, seront maintenus !

Pourtant de l'argent il y en a et à foison !

Pour les 40 plus grandes sociétés françaises, 2018 a été une année record en matière de redistribution de dividendes aux actionnaires, avec un total de 57,4 milliards d'euros, soit 13% de plus qu'en 2017.

Pour le patronat, rien n'est trop beau. Le Crédit Impôt Recherche (CIR) qui ne cesse de monter, dépasse les 6 Milliards d'euros, et ce n'est pas pour cela que les entreprises bénéficiaires font de la recherche. C'est plus de 250 milliards d'euros que le gouvernement donne chaque année au patronat sous forme d'aides directes et de crédits d'impôts sans aucun contrôle. Et le patronat en veut toujours plus. C'est ce patronat qui pratique l'évasion fiscale qui coûte 80 milliards d'euros au pays. (Carlos Gohn, le PDG de Renault Nissan, a établi son domicile fiscal aux Pays-Bas, alors que l'État est actionnaire de l'entreprise).

Dans l'ESR, c'est l'austérité

L'État ne finance plus les progressions de la masse salariale dues aux progressions de carrières (le Glissement Vieillesse Technicité) ; c'est aux organismes et aux universités de se les financer sur leurs fonds propres. Le CNRS réduit de 50 le nombre de chercheurs recrutés. L'avenir des jeunes dans les laboratoires et les services, c'est pôle emploi ! Les carrières sont bloquées, les rémunérations sont indignes du niveau de qualification et de l'engagement professionnel. Les premiers échelons des grilles de techniciens, ingénieurs et chargés de recherche tangent le Smic !

Dans les laboratoires, on passe son temps à chercher de l'argent.

Dans les laboratoires et les services, les personnels sont en souffrance !

La souffrance au travail, le gâchis des compétences dû à la précarité endémique, Madame La Ministre s'en moque, et s'en moquera tant que nous, personnels des laboratoires et des services, ne réagissons pas.

Les personnels de la recherche doivent pouvoir vivre décemment de leur travail. La souffrance au travail, la régression sociale, cela suffit ! Jusqu'à où ira ce gouvernement, si nous continuons d'accepter l'inacceptable ?

- Le point d'indice des fonctionnaires doit être revalorisé ainsi que les pensions !
- Les rémunérations tant indiciaires qu'indemnitaires ne peuvent rester en l'état.
- La précarité ne doit pas devenir le modèle de la fonction publique ; stoppons la dégradation de nos conditions de travail et la casse programmée du statut !
- La réforme des retraites « avec la retraite à points » devrait, pour le gouvernement, entrer en vigueur avant l'été : nous ne pouvons laisser faire !

La régression sociale n'est pas inéluctable. Les salariés peuvent faire reculer le gouvernement et le patronat.

1936 et 1968 ont été des mouvements forts de notre histoire. Les salariés, par leur mouvement, ont non seulement fait reculer le gouvernement et le patronat de l'époque, mais ils ont de plus conquis des acquis sociaux qui font toujours date !

Les salariés de l'ESR doivent prendre tous leur place dans ce mouvement en construction.

Le SNTRS-CGT proposera aux organisations syndicales de l'ESR des initiatives de luttes